

## **IHAB Recommandation 5 : information aux mères sur la pratique de l'allaitement au sein**

### **Le label IHAB**

Le label IHAB est un label de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF International créée en 1991 qui **récompense les services de maternités et de néonatalogies qui offrent un accompagnement optimal** des parents à la naissance de leur enfant et durant tout leur séjour.

#### **La démarche IHAB repose sur le trépied suivant :**

- Une équipe centrée sur les besoins individuels du nouveau-né et de sa mère.
- Un environnement et accompagnement qui permettent aux parents de prendre totalement leur place, dès la naissance.
- Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins en pré, péri et post-natal.

**La démarche IHAB s'appuie sur 12 recommandations de bonnes pratiques**, argumentées scientifiquement, qui allient qualité des soins, sécurité et bienveillance.

**Dans le cadre de notre partenariat, IPA vous présente ces recommandations.**

## **Recommandation 5 : informer les mères sur la pratique de l'allaitement au sein.**

**Indiquer aux mères qui allaitent comment pratiquer l'allaitement au sein et comment mettre en route et entretenir la lactation, même si elles se trouvent séparées de leur nouveau-né ou s'il ne peut pas téter.**

**Donner aux mères qui n'allaitent pas des informations adaptées sur l'alimentation de leur nouveau-né.**

Cette recommandation permet de s'assurer que **les soignants savent transmettre aux mères des informations justes et adaptées** sur l'allaitement maternel et l'alimentation artificielle, afin d'accompagner au mieux chaque mère.

Les critères IHAB portent sur **les connaissances des soignants** et également sur la restitution par les mères des informations qu'elles ont comprises... et retenues. **L'objectif est que chaque mère soit guidée pour mener à bien l'alimentation choisie pour son nouveau-né.**

### **Pour les mamans qui allaitent :**

**Les soignants** peuvent décrire :

L'installation du couple mère/bébé.

Les critères d'une **bonne prise du sein** et d'une **succion efficace.**

**L'expression manuelle.**

L'utilisation du tire-lait de façon adéquate.

**Les mamans** qui allaitent peuvent montrer ou décrire :

L'installation, une bonne position et prise du sein.

**Les signes d'une succion efficace.**

Comment **exprimer du lait à la main** .

**Pour les mères séparées de leur bébé ou si celui-ci ne peut pas téter, voici les critères vérifiés**

⋮

**Dans les 6 h qui suivent la naissance**, les mères ont reçu de l'aide pour démarrer et entretenir leur lactation.

Le personnel montre aux mères **comment exprimer du lait manuellement** (couplé à une expression au tire-lait).

Un tire-lait double pompage efficace et confortable leur a été prêté ou prescrit.

La fréquence d'expression conseillée est d'au moins 7 fois/24h dont au moins une fois la nuit pour obtenir une bonne lactation.

### Concernant l'alimentation artificielle :

**Les soignants** maîtrisent la manière de préparer et de donner un biberon et les mamans qui ont fait ce choix peuvent montrer ou décrire :

Une **bonne installation** pour donner le biberon à leur bébé.

Une **prise adéquate du biberon**.

Les **règles de sécurité et d'hygiène** concernant la **préparation** et la **conservation des biberons**.

Elles confirment que les soignants leur ont proposé de **préparer** elles-mêmes un biberon.

### **Pour aller plus loin**

- [Les 12 recommandations IHAB](#)
- [Présentation d'IHAB France et de la collaboration d'IPA](#)
- [Méthodes d'expression du lait](#) chez les femmes qui allaitent
- [Tire-allaitement : informer les mères](#), Les dossiers de l'allaitement 02/2020
- Le "[Manuel très illustré d'allaitement](#)" de [Caroline Guillot](#), avec des visuels sur la prise du sein, la prise du biberon à l'horizontale et l'utilisation du Dispositif d'Aide à la Lactation...

Naviguez dans notre **nouvel onglet dédié à IHAB** dans notre barre de menu !

Consultez le catalogue du centre de ressources d'IPA : [base de données documentaire](#)

[voir la recommandation 6 \(à venir\) >](#)